

Volèm Viure Al País N°188

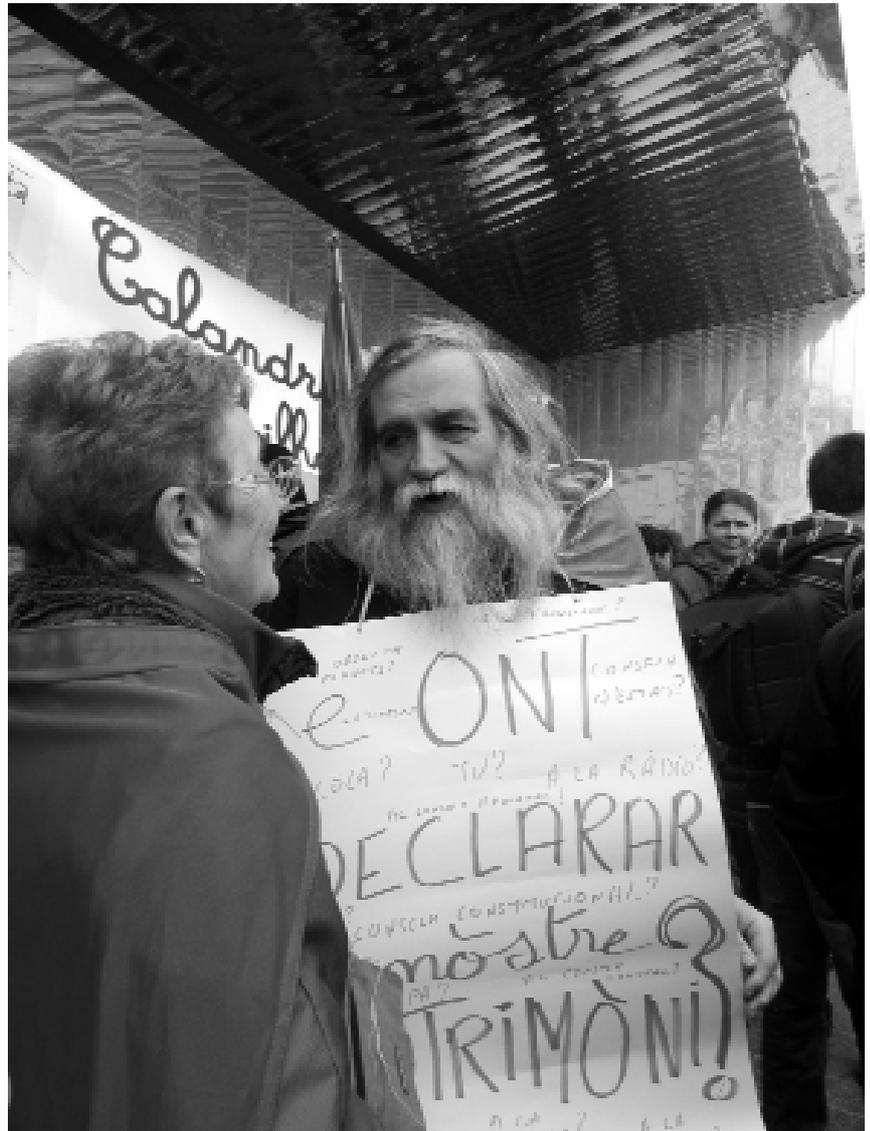




Las pensadas del Joan de la Luna

- **A l'impression** que Guaino profite de ses fonctions pour faire sa psychanalyse gratuitement car le pauvre n'a pas eu de papa !
- **Se félicite** de voir que Sarko, Lagarde et d'autres sont dans le colimateur de la justice, mais sans illusions, car il est persuadé que les poursuites n'aboutiront jamais ! (La routine, quoi)
- **S'indigne** de voir Cahuzac sur tous les plateaux télé pour ne rien dire du tout, mais en le disant souvent !
- **Est de plus en plus persuadé** que le retour des drapeaux français sur les écoles va bien dans le sens du boulevard que les Umpitres et autres "socialistes" ouvrent tout grand à Marine !
- **Verrait** bien le futur gouvernement avec Marine présidente, Mélenchon ministre de la propagande, Guaino ministre de la police de la pensée, Guéant ministre de l'intérieur, Morano ministre de l'Éducation !...
- **S'inquiète** d'entendre encore dire que parler occitan est un acte militant de gauche ; que l'on ne peut tenir des propos de droite ou autres dans cette langue, ce qui revient à cautionner les paroles de l'Abbé Grégoire en son temps ou de Mélenchon aujourd'hui ("le Breton est la langue des collabos", etc. Ya-t-il des langues de gauche et des langues de droite? (ou "des Lumières" ?)
- **Est attristé** de constater que pour certains écologistes anti-nucléaires (et ils ont bien raison !), la haine des éoliennes semble plus reposer sur des considérations esthétiques que sur l'urgence et la nécessité de trouver des énergies renouvelables !
- **Félicite** l'Assemblée de Corse d'avoir réussi à voter la co-officialité du Corse avec le Français, à quand le tour des Bretons? Les Occitans, aujourd'hui peut-être...ou alors demain...

Pixels occitans



Plancarda escrita pel grand passacarrièra de Rodés :

« E ont declarar nòstre patrimòni ?

A l'escòla, al Franceson, a la TV, a la ràdio, a la Comuna, al Conselh general, al Conselh regional, al Conselh d'Estat, al Conselh constitucional, a l'UNESCO, a l'ONU, a las Ilas Caïman, a la Pòsta, als Objèctes perduts, a la Fièra dels trastes... ? »

* Una « plancha » catara !

Marrida suspresa pels occitanistas que van faire las crompas dins los supermercats Leclerc (e òc ! tot lo monde se servís pas a las AMAPs o en circuit cort !). Se volián faire brasucadas aqueste estiu, trapèron sus las laissas de Leclerc una « plancha » « Cathare » amb dos brutlaires a gas, ornamentada d'una crotz medievals ! Lo tot fabricat en China, district de Gangzhou. I a vertadièrament de monde que sabon res a l'istòria del país occitan ! Questionats per un jornalista de França-Blau Tolosa o per corrièr, Leclerc refusa de respon-dre sus aquesta iniciativa malurosa.



Ua lei istorica

Los deputats qu'an adoptat uei la lei sus la refondacion de l'escòla. En aquesta lei, peu prumèr còp desempuïsh 1951, quan estó votada la lei Deixonne, que trobam ua avançada en favor de las lengas ditas regionaus.

L'article 27 bis de la lei que reconeish l'ensenhament de las lengas regionaus e tanben l'ensenhament bilingüe. Qu'ei la legalizacion d'un sistèma qui ei estat desvolopat pauc a pauc desempuïsh un trentenat d'annadas per las escòlas associativas Calandreta e en seguida per l'Educacion Nacionau.

La reconeishença dens la lei de la possibilitat d'un ensenhament bilingüe que va perméter d'avançar mei rapidament dens lo desvolopament de l'auhèrta d'aquera fòrma d'ensenhament.

Lo partenariat qui s'ei hicat en plaça enter los rectorats, las regions e uns departaments a aqueth nivèu que'n sortirà ahortit.

C'est une victoire collective. Il aura en effet fallu la pression du monde associatif, d'élus locaux et régionaux, de députés et de sénateurs pour faire comprendre au ministre de l'Éducation que la loi ne pouvait pas ignorer ces langues.

Que's cau felicitar deu tribalh hèit per senators e deputats de totas las regions pertocadas e de partits diferents entà har

comprèner au govèrn que calèva integrar aquera question en la lei.

Que cau salutar lo tribalh deus parlamentaris occitans (deputats e senators) qui se son implicats en lo debat e qui l'an hèit vèver.

Lo Partit Occitan que vòu tanben marcar lo ròtle important qu'a jogat lo deputat Paul Molac, deputat de Regions e Pòbles solidaris, estacat au grop EELV.

Tot n'ei pas reglat de segur. Que demoran hòrt de causas a har entà aver ua vertadera politica lingüistica publica en favor de las lengas ditas regionaus. Mes un tabó qu'ei cadut e un pas qu'ei estat hèit.

Monde associatiu, elegits locaux e parlamentaris qui's senteishen pertocats qu'auràn enquèra de's mobilizar per d'autas iniciativas pertocant la presència de las lengas aus mèdias e en la vita publica.

David Grosclaude

President del Partit Occitan
5 de junh de 2013

**PER PREPARAR
LAS MUNICIPALS DE 2014
se recampar
amb lo MANIFESTE OCCITANISTA**

**Convencion a Tolosa
dissabte 29 de junh (14h-18h)
www.manifeste-occitaniste.com**

**« Occitània
Volèm viure al país »
cèrca
de correspondents
regionals**

« Occitània-Volèm viure al país » cèrca de correspondents regionals per rendre compte de l'actualitat dels territòris occitans.

S'aquò vos interèssa mercès de prèner contact :
adeo@partitoccitan.org

AUX LECTEURS :
Ce journal est le vôtre !
Écrivez-nous !
Abonnez-vous !

OCCITÀNIA
Hugues Jourde 15 rue du Gamay
81600 Gaillac
uc.jordil@yahoo.fr
Abonament 6 n° : 24 euros
sosten : 32 èuros e mai
fòra UE : 32 èuros

**Bilheta d'abonament
de tornar a Occitània-VVAP**

Nom, adreiça :
.....
.....

vos mandí çai-junt un chèc de..... èuros
(a l'òrdre d'ADEO)
per m'abonar a
Occitània-Volèm Viure Al País



Big Bang departamental

A l'ora ont s'endralha un " acte III " de la decentralizacion, lo departament es al centre de totas las preocupacions. Las promessas de campanha del president de la Republica arribaràn a bolegar l'immobilisme francés ? Res es pas ganhat !

Los departaments e los prefèctes foguèron creats per Napoleon fa mai de 200 ans. Marquèt una rompedura brutalada ambe l'ancian sistèma monarquic. Lo monde de las províncias geridas per la noblessa s'acabèt e daissèt plaça a una administracion piramidala dirigida dempuèi París. Napoleon voliá ténèr lo país entièr dins sa man. Grand productor de règlaments, de nòrmas, de decretis, li fasiá mestièr una administracion devoada per aplicar sas decisions.

A partir d'aquel moment, las elèits dins cada region quitèron de soscar e de se despatolhar per trapar de solucions pròpias a lor situacion. Napoleon lor demandava sonque d'aplicar e de far respectar de mai en mai de leis, dins de mai en mai de domenis. Aquela administracion regda faguèt dins un primièr temps avançar lo país. Mas esterelizèt pauc a pauc los territòris que se voidèron de totes los que cercavan a inovar, a imaginar causas novèlas.

Fin finala, aquel sistèma esclerosèt completament l'ensemble de las regions francesas al profiech de París ont convergisián totas las energias creatritz del país !



Decentralizacion

Aquel foncionament perdurèt fins a las annadas 1981-1982 ont se faguèron las primièras leis de decentralizacion. Los poders de las regions e sustot dels departaments foguèron renfortits sens çaquela tocar a l'Estat central. Lo nombre de foncionaris global quitèt pas de montar alara qu'un bon nombre aurían degut èsser transferits de l'Estat cap a las collectivitats territorials. La decentralizacion aguèt un còst important, mas faguèt un vertadièr balon d'oxigèn per totes los territòris.

A partir d'aquelas annadas 81-82, Occitania en particulier tornèt prene vam. Se bastiguèron un grand nombre d'establiments publics (collègis, estadis...) que dopèron l'activitat economica.

Del punt de vista democratic, lo bilanç es mai reservat. Dins los departaments, lo mòde d'eleccion canton per canton, mena al Conselh general de notables. Las femnas son quasi absentas de las assembleadas departamentalas tant coma los

representants dels " pichons " partits. I a pas cap de proporcionala que permetriá una representacion dels diferents corrents de pensada. Los presidents dels conselhs generals pòdon aital s'apevar sus de personalitats locals en escambi de sosten e de finaçament per tal o tal projècte. Aquel sistèma que d'unes sonan " clientelisme " abotís de còps a la confiscacion del poder per de presidents de C.G. pendent de decenias.

Lo palmarès es pas de creire : Christian Poncelet es president UMP del C.G. de las Vosges dempuèi 1976, siá 37 ans de presidéncia ! Jean Michel Baylet (PRG) presida lo C.G. de Tarn e Garona dempuèi 1985 siá 28 ans ! E enfin medalha de bronze a egalitat per Pierre Izard (Garona Nauta) e Philippe Madrelle (Gironda) totes dos PS, que son a las manetas dempuèi 1988 es a dire a pena 25 ans !

La refòrma electorala

Una refòrma electorala ven d'èsser votada e constituís un vertadièr " big bang ". Lo nombre de cantons que servisson de basa electorala seràn dividits per 2, e elegirem a cada còp un parelh de 2 conselhièrs : un òme e una femna. Aquò va completament cambiar la cara dels conselhs generals que sonarem d'ara enlà " conselhs departamentals ". Fòrça elegits masculins deuràn daissar la plaça ! De mai lo descopatge dels cantons serà modificat pel primièr còp de l'istòria per ténèr mai compte de la demografia.

A l'ora ont escrivèm aquestas linhas, los estats-majors politics trabalhan ja sus las eleccions de 2015 que designaràn los futurs elegits... Lo Partit Occitan i deuriá pensar, el tanben...



Les régions occitanes	superficie en km ²
Aquitaine	41 308
Auvergne	26 013
Midi-Pyrénées	45 348
Languedoc-Roussillon	27 376
Limousin	16 942
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400
Moyenne régions occitanes	32 475
Moyenne autres régions	22 224

Partit Occitan e departaments

Mas de qué pensa lo Partit occitan dels departaments ? Aquí dessús lo POc a una posicion clara : cal suprimir los departaments.

Aquesta proposicion es benlèu un pauc tròp expeditiva. L'objectiu es pas, de cap de biais, de suprimir de servicis a la populacion, nimai d'aluenhar los centres de decisions dels citutadans. Caldriá puslèu parlar de raprochament o de fusion entre los departaments d'una mema region. Permetriá de ganhar en eficacitat, de renfortir son poder fàcia a París, e de fa magrir lo famós " milla fuèlhas " administratiu francés.

Lo fracàs alsacian

Justament, se trapa que los Alsacians an temptat una fusion d'aquela mena. Un referendum ven de s'i téner ont la populacion dels dos departaments alsacians se deviá prononciar.

Dins lo departament de la capitala regionala (Estrasborg) lo " òc " l'emportèt. Mas dins l'autre departament foguèt " non ". Los estatjants, en particulèr los rursals, an agut paur de pèdre lor departament. La copadura entre urbanitat e ruralitat es fòrta e pren encara mai d'importància en Occitania. Dins las vilas grandas, la populacion se reconeis pas dins lo departament. Per contra, dins lo campèstre, lo monde coneisson lor conselhièr general qu'es sovent conse d'un vilatge e que rend plan de servicis. Dins una pichona comuna, res se pòt pas far sens l'ajuda del departament.

Una de las particularitats d'Occitania es d'aver de bèlas regions administrativas qu'an en mejana 10 000 km² de mai que las autras regions (cf tablèu). La populacion rurala es doncas estacada

a son departament coma o monstrèt la campanha " *Mon département j'y tiens* " al moment ont se parlava de suprimir lo n° de departament sus las placas d'immatriculacion de las veituras. Prepausar auèi la supression dels departaments, seriá una error estrategica pel POc. Seria regetat per una granda part de las poblacions ruralas que ne veiriá pas l'interés.

Desvolopar las intercomunalitats

Per contra, lo desvolopament de las intercomunalitats constituís una oportunitat interessanta. Porián jugar un ròlte d'equilibri entre las comunas e la region. Una dificultat es que la designacion dels delegats a las intercomunalitats es completament opaca pels ciutadans. Aquí tanben una refòrma es endralhada que deuriá permetre als electors de saber tre las eleccions municipalas quals elegits seràn delegats a l'intercomunalitat.

Sustot cal pas debrembar que las estructuras administrativas e l'organizacion politica son pas que d'otisses al servici de la populacion e de la vida democratica. Es temps de denonciar la feblesa de nòstra economia escanada pel centralisme parisenc, las menaças que pèsan totjorn mai sus nòstra lenga e nòstra cultura, e la confiscacion de la democracia per qualques unes. Aquelas tematicas pòdon mobilizar plan de monde, e las responsas a n'aqueles vertadièrs problèmas apelaran probablament la pujada de responsabilitats per las vilas grandas, las intercomunalitats, las regions e l'Euròpa.

Uc Jourde

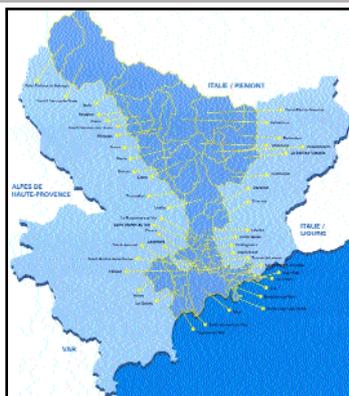
Cuufficialità iè !

Vòte istoric lo 17 de mai a l'Amasasda de Corsega : 36 per, 11 non-participacion al vòte : la lenga còrsa es proclamada cooficiala mercé a « *u statutu pà a cuufficialità è arevitalizazioni di a lingua corsa* ».

L'article 3 estipula : « 1) *Le français et le corse sont les langues officielles de la Corse. Les pouvoirs publics adoptent des mesures permettant de garantir l'emploi de la langue corse à la fois comme langue de service et comme langue de travail.* 2) *Le corse et le français, en tant que langues officielles sur le territoire de la Corse, peuvent être employés indistinctement et sans discrimination par les habitants dans toutes leurs activités privées ou publiques ; (...)* ». Lo tèxte afirma que la lenga còrsa a vocacion a venir la lenga de la toponimia e, a partitat amb lo francés, la lenga de las institucions e de l'ensenhament.

Demòra a l'Estat francés de confirmar lo vòte còrse (e es pas ganhat que passa per una refòrma de la Constitucion e lo discors de Valls marca plan lo camin de faire), mas tre ara los elegits de Corsega meton en plaça un plan *Lingua 2020* pel periòde 2014-2020.





• Collectivitats

L'aveniment dei Metropòlis

Lo projècte d'acte III de decentralizacion de Hollande s'inscriu dins drecha linha traçada per son predecessor. La refòrma dei collectivitats marca l'aveniment dei Metropòlis, au detriment dei Regions. Lei majoritats se seguisson mai en matèira d'organizacion territoriala, lei politics de l'UMP e aquelei dau PS demòran lei memas. Tenon coma dògma absolut lo centralisme.

Metropòlis contra Regions

Ambé lo desamor dei ciutadans per leis eleccions localas (cantonalas e regionalas), se disiám que la novèla majoritat presidenciala agiria per clarificar lo milafuèlhas administratiu e afortiria lo procès de decentralizacion.

Ambé la des-facha istorica de la drecha ai senatorialas e lo trebastament a gaucha, pensaviám que la votacion sancion a la lei de refòrma dei collectivitats permetriá au PS de pausar una novèla arquitectura institucionala en rompedura ambé la lei Sarkozy.

Ambé Euròpa, esperaviám que la region venguèsse lo cap de rengueta de la decentralizacion.

Nani ! Lo projècte d'acte III de decentralizacion de Hollande s'inscriu dins la drecha linha traçada per son predecessor. La refòrma dei collectivitats marca l'aveniment dei Metropòlis, au detriment dei Regions.

Hollande e Sarkozy : una mema vesença

de l'organizacion instucionala

Question. Quau diguèt : « *Nous avons besoin de grandes Métropoles européennes. Et là encore, il faudra franchir un pas décisif. Il faudra doter ces grandes agglomérations, celles qui pèseront à l'échelle de l'Europe et du monde, d'un statut métropolitain simple et attractif, adapté à chacune des agglomérations, leur permettant d'atteindre en termes de compé-*

tences, de ressources, de moyens, le niveau requis à l'échelle de l'Europe » ? Nicolas Sarkozy dau temps dau projècte de lei sus la refòrma dei collectivitats de 2009 ? Perdut ! Aquelei paraulas son aquelei dau François Hollande. Fuguèron prononciadas dins lo discors de Dijon, au moment de la campanha per l'eleccion presidenciala, lo 3 de març de 2012.

Lei majoritats se seguisson mai en matèira d'organizacion territoriala, lei politics de l'UMP e aquelei dau PS demòran lei memas. Tenon coma dògma absolut lo centralisme.

Après l'invencion per lei reis capecians dau concept de Capitala e de Província, lei Presidents Sarkozy e Hollande inventan aqueu dei Metropòlis e dei territòris. L'objectiu ambé lei Metropòlis es de tornar crear en region de « pichons París » qu'amolonarián lo mai de competéncias e tanben la poténcia financièra perfin de « *mieux intégrer les villes françaises dans la compétition des villes européennes* ».

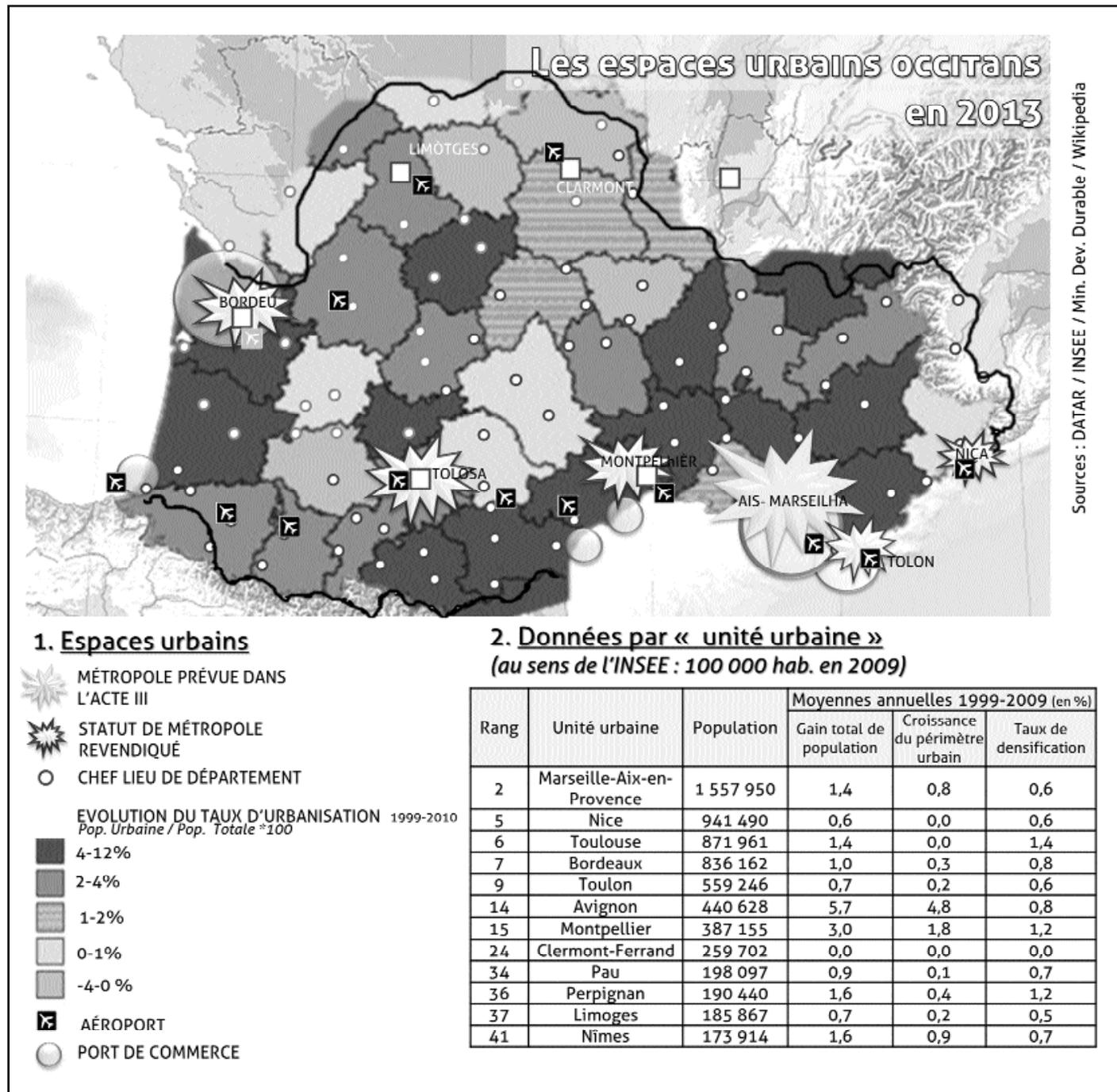
L'exemple mai flagrant de la continuitat de la politica de Sarkozy per Hollande es la Metropòli de Niça. Maugrat l'incoeréncia de son perimètre (lei pichons vilatges montanhencs e frontalièrs de St Etienne de Tinée, Isola, St Martin Vésubie, etc. son jonchs ai grands vilas costièras de Niça, Canhas, Eze, etc.) e son gigantisme (1/3 de la susfàcia dau departament deis Aups maritimes es estat manjat), la Metropòli de Niça, creada per

Nicolas Sarkozy, per contentar son amic de l'UMP Christian Estrosi en decembre de 2009 es mantenguda ! Aquela que pòrta coma escais « l'Estropole » es confirmada per Hollande...

Un pilotatge per l'Estat

Lei Metropòlis son un tipe novèu d'Establiment Public de Cooperacion Intercomunala (EPCI), « *destinés à regrouper plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave* » « *qui forment un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine (au sens de l'INSEE) de plus de 500 000 habitants* », « *afin d'en améliorer la compétitivité* », « *disposant de larges compétences transférées par les communes et l'État, et bénéficiant également de transferts facultatifs de compétences départementales et de compétences régionales, par voie de convention* ».

Au contra dei EPCI passats que fuguèron bastits sus la basi de l'adesion liura dei comunas, aquí es l'Estat que, per decret, « fixe le nom, son périmètre, l'adresse de son siège, ses compétences ». A Marselha, totei lei comunautats de Comunas pertocadas per la Metropòli de Marselha (manca aquela de « Marselha-Provença » qu'es per), au delà dei vilatges politics, an fach conóisser son oposicion au projècte. Gaire impòrta, París a decidit que lei faliá integrar a Marselha ! La marcha forçada fa avans.



Un cas unic en Euròpa

Se lei promotors dei Metropòlis prenon coma exemple la capitada, sus la scèna internacionala, de quauquei vilas europencas, pas una concentra tant de poders coma lei Metropòlis a venir dins l'Exagòna. L'Aglomeracion de Barcelona es organizada en sindicat mixte ambé de competéncias ben precisas e fòrça lemitadas (l'aiga e lei bordilhas). En Catalonha, es la Generalitat que ten lo poder, pas Barcelona. E lei domenis coma lo desvolopament economic o la politica dau foncièr son de competéncias de la Generalitat. E se

quauquei vilas alemandas coma Amborg, Breme o Berlin son tanben de Länder, es mai per de rasons istoricas que per de rasons tecnicas de nombre d'estatjants o d'infrastructures.

Se òm agacha endacòm mai en matèra d'organizacion institucionala çò que se fa, constatam qu'enluèc de Metropòlis coma es previst en França son constituïdas. Au contra descuerbèm qu'es la regionalizacion qu'es l'exemple mai expandit en Euròpa. La region es coneguda per èstre mai eficienta per lo desvolopament economic, la coesion sociala e la lucha contra lo

dereglament climatic. Barcelona es venguda aquela vila extraordinària que conoissèm non pas per que concentrava lei plens poders mai perque es la capitala de Catalonha !

Una ambicion per Marselha

Es l'ambicion que devèm aver per Marselha. Puslèu que de se replegar sus ela mema e s'agachar l'emboliga, fau que vengue la « Capitala » de Provença, en coordinacion ambé leis autreis aires urbans de la region : Aix, Tolon, Niça.

Peire Costa



• *Societat*

Eléments de communication pour la promotion occitane

Quel statut pour les langues régionales, quelles relations avec l'Islam, quelle identité nationale promouvoir ? Souvent, du fait de l'atavisme jacobin et laïciste, ces enjeux culturels sont médiatisés négativement. Le nationalisme français se nourrit aussi de l'insuffisance des réponses apportées à ces questions. Par quels recours symboliques et pédagogiques est-il possible de les faire valoir auprès de l'opinion ?

L'emblématique des régions facteur d'identification

Les évolutions (inter)nationales ont fréquemment coïncidé avec la promotion de droits culturels et de prérogatives autonomes. En Espagne, l'instauration de la République de 1931 à 1936 a permis de valider, malgré son caractère éphémère, les principes d'un renouveau anti-centraliste, né au 19^e siècle dans le contexte européen du « printemps des peuples ». Ils furent concrétisés après l'ère franquiste ; sous le gouvernement Zapatero, les prérogatives des communautés autonomes ont été renforcées.

En France, fut votée à la Libération (exactement en 1946) la départementalisation des territoires ultramarins alors colonisés, loi défendue par le poète et député Aimé Césaire. Sous le gouvernement de la gauche plurielle et suite au vote de la loi Taubira, les territoires ultramarins ont acquis un jour communautaire respectif pour commémorer l'abolition de l'esclavage : le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 10 juin en Guyane, le 20 décembre à la Réunion, le 10 mai étant le jour de commémoration en métropole. Ce travail de mémoire s'est renforcé des collaborations avec des peuples voisins des Caraïbes, d'Afrique et

de l'océan indien. Durant l'année des Outre-mer (2011) animées par le poète Daniel Maximin, des Assises des langues des Dom-Tom ont eu lieu.

Le vote des lois Defferre (1981) sur la décentralisation régionale s'est inspiré des modèles européens. Le différentiel en matière d'autonomie — par exemple de part et d'autre des Pyrénées —, est bien connu. Prenons l'exemple des symboles officiels ; ils sont de plusieurs ordres en Espagne : outre le drapeau, que les Conseils régionaux possèdent aussi, un hymne, une date de fête communautaire, une figure historique voire un lieu emblématique... ont été adoptés. Dans le cas des nationalités transfrontalières (Catalogne, pays basque), ces emblèmes proviennent surtout du côté espagnol de la frontière : concernant les drapeaux, c'est le cas de la *senyera* (« barres de sang ») et de l'*ikurrina* ou croix basque. C'est le cas d'*Els segadors/Les faucheurs* et de *Gernikako Arbola/L'arbre de Guernica* pour les hymnes.

Le bilan est un peu amer : conjugué au jacobinisme, le laïcisme fermé est à l'origine d'une forte marginalisation des enjeux culturels et symboliques dans les régions françaises.

Emblématiques fédératrices

Dans le contexte de l'alternance politique, il serait intéressant de mobiliser sur une emblématique fédératrice, à laquelle s'identifier. La constitution de Blocs identitaires dans certaines régions historiques interpelle sur cette question : la section implantée à Toulouse voulait faire du 9 juin une "*journee de la fierté toulousaine*" (le 9 juin 721, les armées arabes et berbères ont été vaincues lors d'une bataille dans cette ville). Une manifestation

réunissant plusieurs centaines de personnes en 2012 a préféré célébrer la diversité et le brassage des cultures ; comme les musiciens du groupe Zebda, qui se définissent à la fois comme Berbères et Occitans.

Dans cette perspective (de positivité de cette quête identitaire), quels emblèmes pourraient être adoptés, outre la croix occitane comme drapeau ? Par exemple, le *Se Canta* et *La coupo santo* (hymnes actuellement officiels), la date du 16 mars à Montségur (comme jour historique et lieu de mémoire), les figures de Frédéric Mistral, Jean Jaurès (en tant que personnalités emblématiques)... ?

Une perspective d'avenir : l'éducation à l'interculturel

Pour prendre en compte les enjeux liés à la mondialisation, il serait pertinent aussi de renforcer la recherche-développement dans les domaines de l'anthropologie et de l'interculturel. Une telle programmation innoverait, le système national étant déficient en matière d'éducation à l'altérité ; d'où la dépendance de nombreux jeunes occitans à la culture people d'obédience atlantiste ou à d'autres sous-produits de la cyber-culture.

Le cas de l'Andalousie, moins connu que ses voisins du nord de la péninsule, peut servir d'exemple. L'objectif de promotion n'est pas dans ce cas d'ordre linguistique mais culturel : il s'agit de renouer avec la civilisation plurielle du Moyen Age, Al Andalus. Les composantes chrétienne, arabo-musulmane, juive... sont ainsi valorisées. Ces principes furent théorisés par Blas Infante (1885-1936), écrivain et principal soutien du nationalisme andalou. Assassiné par les franquistes au début de la guerre civile, cet intellectuel représente le destin souffrant de sa communauté,

Emblématique	drapeau	hymne	jour	Personnage historique (leader)	Lieu /époque emblématique
I - Communautés autonomes d'Espagne - Catalogne	La senyera « les barres de sang » (drapeau rouge et or célébrant le sacrifice de Jaufré le Velu, comte de Barcelone au 12e siècle)	Els segadors/les moissonneurs	11 septembre 23 avril, fête du Livre et de la Rose (Saint Georges-UNESCO)	Jaufré le velu	le Canigou (montagne) -
- Pays basque	<i>l'ikurrina ou croix basque (croix de St André et arbre de Guernica) ; rouge, vert et blanc</i>	<i>« Gernikako arbola/l'arbre de Guernica » (hymne écrit en 1895 par Sabino de Arana y Goiri)</i>	<i>dernier dimanche de mars : fête de la nation basque, située après Pâques</i> <i>Aberri Eguna</i>	<i>Sabino de Arana y Goiri</i>	<i>la Rhune (montagne)</i> <i>- Guernica (capitale emblématique ; arbre centenaire illustrant la nation basque)</i>
- Andalousie	drapeau bi-couleur, vert et blanc		28 février diada de Andalucía (souvenir de l'adoption du statut d'autonomie en 1983)	Blas Infante (1885-1936) Père de la Patrie Andalouse	Al Andalus (Moyen Age)
II- Régions françaises -Midi-Pyrénées	<i>la croix occitane emblème des comtes de Toulouse créé au 12e siècle. Adopté sous la 2e guerre mondiale (régions : Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon)</i>	<i>(Se Canta-La coupo santo pour le Félibrige) ?</i>	<i>16 mars chute de Montségur ?</i>	<i>Frédéric Mistral, Jean Jaurès ?</i>	<i>Montségur ?</i>
- Dom-Tom			- 10 mai : fête de l'abolition de l'esclavage en métropole (depuis 2006) - 22 mai : Martinique (idem) - 27 mai : Guadeloupe - 10 juin : La Guyane - 20 décembre : La Réunion		

et a été reconnu comme « Père de la Patrie Andalouse ». Le Parlement d'Andalousie approuva à l'unanimité en 1983 le Préambule pour le Statut d'Autonomie de cette communauté ; le 28 février, jour de cet événement, devint par la suite la « *diada de Andalucía* ».

Pour en revenir à l'Occitanie, le renforcement des collaborations intra-culturelles (dans l'aire pan-occitane) pourrait vivifier le sentiment d'appartenance à une communauté forte de la diversité de son patrimoine tout autant qu'ouverte sur l'extérieur. Si la langue est le

ciment de l'unité, les déclinaisons ethniques, géo-historiques, religieuses... sont multiples. Sur ces bases, les emblèmes auxquels s'identifient Languedociens, Limousins, Provençaux, Gascons... diffèrent également. À l'occasion des marches annuelles pour la langue occitane entre autres, pourraient être exposés des travaux artistiques dans ces domaines.

Une carte à jouer pour R&PS

Un débat inter-régional serait pertinent aussi sur l'avancée du développement culturel et de la reconnaissance d'emblèmes dans les autres aires, sur l'intérêt aussi de nouvelles Assises des langues de France.

En complément des combats pour l'inscription des droits dans la loi. Il y a là pour R&PS une carte à jouer.

Martine Boudet

• *Politica*

Réflexions à partir de l'affaire Cahuzac

Autre titre de renommée internationale que *la pruna* et *l'Escòla Occitana d'Estiu* pour Villeneuve-sur-Lot : celui qui fut son maire, passa par le ministère du budget et la honte d'être convaincu de fraude et de mensonge, a tout juste renoncé à se présenter aux élections législatives partielles mais pas aux municipales, et attend les résultats de l'enquête parlementaire et que la justice se prononce sur son compte.

Dans ces conditions, en matière de recherche de la vérité, difficile de se prononcer sur quoi que ce soit, d'autant que l'on n'est ni habilité à lire dans les consciences, ni devin, ni journaliste d'investigation, ni politologue et que toute la question en la matière est justement de trier le vrai du faux là où il y a eu mensonge avéré sans qu'on sache quelle est la forêt que cache cet arbre, quel est l'iceberg dont on ne voit que la petite partie émergée !

Le sentiment qui domine en l'affaire est que le mensonge est tellement fondamental, essentiel, et il subsiste tant de flou que l'on en vient à soupçonner que les efforts mêmes de vérité, de "transparence" ne sont que rideau de fumée destiné à donner le change ; de là, l'atmosphère délétère qui entoure le politique et le discrédite auprès du citoyen.

Essayons d'explicitier le propos, même si, par la force des choses, on est contraint de parler par hypothèse. D'où les questions.

Interrogations sur l'homme

Au niveau individuel, on se demande quel rapport nos politiques entretiennent au réel : ont-ils donc une telle méconnaissance – ou mépris – du citoyen qu'ils partent à la conquête du pouvoir politique par des promesses mensongères et s'y maintiennent avec un total sentiment d'impunité, avec le sentiment que le fric, la solidarité du parti – ou de la société secrète dont ils sont membres et qui contrôle les médias acquis à leur cause – leur donne l'assurance que tout leur est permis ?

Que valent les demandes de pardon quand, pour excuser sa duplicité, on invoque, à vingt reprises, sa "part d'ombre" – "*Qui n'a pas sa part d'ombre ?*" – pour expliquer sa conduite et relativiser l'imposture ? Comme si, quand on prétend exercer des responsabilités, il ne fallait pas d'abord s'en rendre digne !

Est-ce le même homme qui se dit "*dévasté par le remords*", dont ses amis affirment avec l'émotion contenue qui convient, qu'il serait bien capable d'en finir, et qui – le "*temps de deuil*" passé ? – se promène une heure durant sur le marché de Villeneuve, afin de tâter la température, et qui, en définitive, renonce à la

législative, soi-disant pour ne pas susciter de climat de haine, mais oubliant de mentionner le maigre résultat que les sondages lui promettent ?

Interrogations sur l'exécutif

Et que valent par ailleurs, du côté de ses "employeurs", les condamnations indignées, la réprobation en termes énergiques et choisis, un peu tardive toutefois, quand la question reste posée de savoir si les supérieurs hiérarchiques n'étaient au courant de rien (irresponsabilité) ou fermaient les yeux (complicité) tant que le pot aux roses n'a pas été découvert, alors que dès 2008 le mémo Garnier posait des questions sur la situation fiscale de l'intéressé ?

Que vaut de leur part la "transparence" sur le patrimoine quand on reçoit sur internet des dénunciations vengeresses sur – encore une affaire d'iceberg – la partie émergée – déclarée – et "le reste" ?

Une pratique habituelle

Ne parlons pas des promesses non tenues, ni d'ailleurs de celle qui a été imposée à la société malgré elle, car si les Français étaient pour le mariage des homos, ils désapprouvaient l'adoption. Or, de même que le PACS, malgré toutes les assurances fournies en son temps, ouvrirait bien la voie au mariage homo, la loi validant celui-ci est bien liée à l'adoption, et ouvre bien évidemment la voie – toujours au nom de l'égalité des droits ! – aux pratiques GPA et PMA, comme le proclame sans ambages un collectif LGBT : "*Le plus dur est fait (mariage et adoption) ; le plus dur reste à faire*" : pratiques "médicales" dont le compte-rendu de lecture publié dans le numéro précédent expose les tenants et aboutissants.

Et puis ne soyons pas naïfs, ce qui sous-tend tout cela, c'est le projet pervers d'imposer la tristement célèbre théorie du "gender" ontologiquement mensongère faudrait-il dire : là, comme déni de la réalité et violence faite aux psychismes en formation, on ne fait pas mieux. Merveilleuse falsification de la réalité anthropologique pour brouiller chez l'enfant les repères nécessaires à sa construction psycho-affective. La santé mentale des Français, champions de la consommation de tranquillisants et autres substances, n'est déjà pas brillante. Gageons que ce "*changement de civilisation*" qui commence à ressembler au "Meilleur des mondes", arrangera les choses.

Dans ces conditions, la réserve émise par le Conseil Constitutionnel – dont le verdict ne faisait d'ailleurs pas de doute – sur le droit DE l'enfant, est une

aimable ou plutôt une sinistre plaisanterie, car qui se soucie de l'enfant là-dedans ? C'est sans doute cela plus que toute autre chose qui motivera "les troupes" pour la manif prévue pour le 26 mai.

Interrogations sur l'avenir

Il ne s'agit pas ici de régler ses comptes avec qui que ce soit (nous voici rendus très loin du cas individuel dont nous sommes partis), ni d'incriminer un parti politique plutôt qu'un autre, encore moins de chanter le refrain populiste du "tous pourris !", ni évidemment d'homophobie, mais de constater une dérive inquiétante – celle de la manipulation et du mensonge comme pratiques "normales" du pouvoir en place – car elles ruinent la confiance des citoyens dans la classe politique aux commandes. L'habileté de celle-ci est d'utiliser le cadre démocratique dont elle feint de respecter l'apparence, pour en vider de fait le contenu : violence qui se retournera contre les apprentis-sorciers jouant avec le feu.

Tout cela joint à la crise économique, à des déficits effroyables, à une perte de confiance en une Europe en panne et à la ponction sur les revenus et les pensions, fait que, dans ces conditions, le débat pour ou contre l'instauration d'une VI^e République est dérisoire : changer les structures ne ferait rien à l'affaire ; seul compte le service du bien commun – justice et vérité en sont le fondement – dont il semble que ce soit le dernier souci des "hautes sphères".

Jusqu'à présent, qu'ils soient de droite ou de gauche, nos dirigeants mentaient en gouvernant ; on a désormais le sentiment qu'ils gouvernent en mentant !

Le fruit empoisonné de ces pratiques détestables est non seulement une grave désaveu mais aussi le clivage du pays (or n'était-ce pas un engagement du "moi président" d'être un président consensuel ?) et la montée des haines. On aimerait se tromper sur l'estimation de la gravité de la situation. Et c'est sans plaisir que l'on écrit tout cela, car évoquer le spectre de la guerre civile n'est pas réjouissant, mais n'est-ce pas irresponsable de se fermer les yeux ?

Una nòta d'umor per acabar

Quala es aquela Ciutat antica ont los ciutadans elegián lors dirigents – o alara los tiravan a la palha corta – e los fasiá morir se donavan pas satisfaccion ? Atal colhonavan lo pòble un còp, mas pas dos. Tot èra pas marrit dins aquelas civilisacions ancianas !

Per acabar, a la maniera d'un conte : *A Vilanèva, lo caüs passa, l'Escòla Occitana e la pruna demòran.*

Tenètz-vos fièrs ! (**Bernat Vernhièras**)



Lo dimèrç 15 de mai, dos centenats de personas se recampèron devant l'Unesco a París.

En tant que locutors de lengas regionalas e objèctes de discriminacion lingüística de la part de l'Estat francés, se demandèt l'asili culturau a l'UNESCO e se faguèt una demanda solemna de proteccion a l'organisme internacional.

Una delegacion dab occitans, bascs, bretons, picards, peitiu-santongès, alsacians foguèron recebuts : i aviá de senators (Frederique Espagnac PS), de deputats (Paul Molac UDB/RPS, Sylviane Allaux PS), d'elegits locals (Guilhem Latrubesse POC/RPS). L'IEO, lo Felibrige èran presents per l'occitan, dab la Convergència occitana.

Se demandèt a la delegacion generala de l'Unesco de far un corrièr en direccion de Francés Hollande, en tot díser qu'èra estat sollicitat per de representants associatius e politics, per que l'Estat menèsse una politica sus la proteccion de la diversitat culturala.

Las setmanas a venir van estar las de las discussions sus la lei de l'escòla, de la decentralizacion, de la refòrma constitucionala. Una rampelada e un sosten politic de l'UNESCO es bon per poder avançar sus totes aqueles subjèctes.

Guilhèm Latrubèssa

Lo Partit Occitan sus Internet

- site : partitoccitan.org
- corrièr electronic : partitoccitan@free.fr

LO CEBIER

informacions
de Provença

5 n° l'an per 15 €

Région Provence/Lo Cebier
BP 2 84400-Gargàs Cedex

LO CONTACT DE R&PS

Fédération "Régions
et peuples solidaires"
Pierre Costa

contact@r-p-s.info ; www.r-p-s.info



• **Lemosin :**

* **Areva : le musée de la radioactivité**

Areva ouvre cet été à Bessines-sur-Gartempe (87), Urêka, un musée d'interprétation de la mine, dédié à l'extraction de l'uranium en Limousin de 1948 à 2001, afin de "rendre hommage à ces pionniers de l'épopée française de l'uranium " et de "lever un tabou". Pour ce projet destiné à redorer son image et à faire oublier les dommages écologiques et humains, Areva aura dépensé 8,5 M€, le Conseil général, la commune de Bessines, le Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne (SEHV) et le Conseil régional ayant financé le projet pour 1,5 M€, notamment les travaux de voirie et l'effacement des réseaux. (J. U.)

* **Ambiance Bois, 25 ans d'auto-gestion**

Créée il y a 25 ans, Ambiance Bois, est une entreprise autogérée basée à Faux-la-Montagne (Creuse), sur le plateau de Millevaches.

Les 24 salariés (18 équivalents temps plein) sont pour la plupart actionnaires de la SAPO (Société anonyme à participation ouvrière).

Les principales décisions sont discutées et assumées par l'ensemble des salariés. Ceux-ci sont polyvalents et tous participent aux tâches les plus pénibles ou les plus répétitives. Le salaire est identique pour tous. Le temps partiel est favorisé pour tous ceux qui souhaitent conserver du temps pour d'autres activités, familiales, associatives ou militantes. La répartition des bénéfices se fait à 50 % pour le capital et à 50 % pour le travail. Chaque année le PDG est choisi par tirage au sort parmi les membres volontaires de l'équipe de travail n'ayant pas occupé ce poste antérieurement.

Cette responsabilisation collective est rémunérée juste au-dessus du Smic. Des dividendes ont amélioré

l'ordinaire, mais depuis trois ans Ambiance bois ne dégage plus de bénéfices. L'entreprise continue cependant à investir : un broyeur lui permet de recycler la quasi-totalité de ses déchets bois. Des plaquettes sont désormais cédées aux réseaux de chaleur de Gentioux et de Royère-de-Vassivière. Ambiance Bois travaille le résineux local (essentiellement le mélèze) et envisage de se diversifier vers le feuillu, qui est devenu un enjeu environnemental sur le plateau de Millevaches. L'orientation vers davantage de valeur ajoutée se fait aussi en direction de la menuiserie : l'usine fabrique notamment des sommiers en partie vendus par Ardelaine, fabricant ardéchois de matelas en laine, une autre entreprise autogérée. On ne les trouvera pas dans la grande distribution mais sur le site de l'entreprise :

<http://www.ambiance-bois.com/>

• **Midi-Pyrénées**

* **Rodez : Succès de la manif !**

Le 20 avril, la coordination aveyronnaise a réussi son pari de rassembler plus de mille personnes en faveur de la langue et de la culture

Entre doas mars

occitanes. Ce sont en fait près de 2000 personnes qui ont bravé le vent hivernal pour défiler dans les rues ruthénoises. La participation du Partit Occitan a été remarquée, par le nombre de militants, de drapeaux, et la qualité du tract distribué. Mais une manifestation ne suffira peut être pas à faire bouger les élus. Plutôt que de quémander, le mouvement occitan a tout intérêt à s'organiser politiquement de façon autonome et peser de façon constructive sur les politiques. Ca marche dans le Tarn, pourquoi pas en Aveyron ? (U. J.)

* **Toulouse : les 3 000 candidats au concours d'entrée en école d'infirmiers** ont appris que leurs copies avaient été corrigées par des intérimaires dans des conditions impossibles. En raison du manque de personnel titulaire, le CHU de Rangueil a fait appel à une agence d'intérim. Les correctrices ainsi recrutées se sont vu imposer un rythme intenable de 10 copies à l'heure. L'inspection du travail a été saisie et des voix s'élèvent pour demander une nouvelle correction, plus équitable des copies. (U. J.)



e tres montanhas

* Tarn : le manifeste occitaniste avance.

Une réunion s'est tenue à St-Sulpice le 18 mai et a rassemblé entre 20 et 30 personnes intéressées par les municipales de 2014. Dans ce département, le Parti socialiste a même contacté le Partit occitan pour travailler ensemble à la préparation de ces élections. Des contacts ont déjà eu lieu à Albi, Gaillac, Lavaur, et d'autres sont en prévision à Castres, Graulhet, Mazamet, St-Sulpice et plusieurs villages de taille moindre. Le Manifeste qui n'est pas un parti politique permet à ceux qui veulent agir concrètement pour l'occitan de s'investir. Au cours de cette réunion des propositions concrètes ont émergé : mettre des panneaux en occitan en entrée de ville et dans les rues, ouvrir une classe bilingue, accueillir les nouveaux habitants avec quelques mots d'occitan, intégrer des lieux de vie collective (type placette ou terrain de pétanque) dans les projets d'urbanisme, écrire un petit article en occitan dans le journal de la commune, établir un lien entre les maraîchers et autres producteurs locaux et les consommateurs, montrer que l'occitan ce n'est pas que du folklore mais aussi une langue utile qui peut permettre par exemple d'étudier à Barcelone et dans toutes les universités catalanes, soutenir une calandreta...

Ces propositions ne constituent pas un programme municipal à part entière, mais elles peuvent constituer le volet " occitan " d'un projet plus complet élaboré avec des personnes de diverses sensibilités politiques. Guilhèm Latrubesse a annoncé un grand rassemblement interrégional autour du manifeste le samedi 29 juin dans la région toulousaine. (U. J.)

• Provença : Les savonneries de Marseille sur une pente glissante...

Fleuron de l'économie provençale pendant des siècles, la production du savon à Marseille est aujourd'hui menacée d'extinction. Concurrencée d'un côté par les marchés émergents (en particulier l'Asie du Sud-Est) et de l'autre par les grands groupes industriels des détergents tels que Heckel ou Johnson & Johnson (qui commercialise le Petit Marseillais), l'industrie traditionnelle du savon est en déclin depuis plus de 60 ans dans la cité phocéenne.

- Une déréglementation pénalisante qui sanctionne l'économie territorialisée : Après avoir compté jusqu'à 90 savonneries au XIXème siècle, l'aire marseillaise n'en possède plus que six : Le Sérail, Le Fer à Cheval, La Licorne, La Savonnerie du Midi, Rampal et Marius Fabre.

Si le procédé de fabrication et la recette du savon de Marseille sont encadrés par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), rien n'oblige le fabricant à produire dans la zone historique de fabrication du savon de Marseille. Et en absence de réglementation, Marseille n'est plus le premier lieu de fabrication du savon de Marseille dans l'Hexagone mais... la Bretagne. Et les conséquences de cette déréglementation sur l'origine du savon de Marseille est grave. La savonnerie du Fer à Cheval est en redressement judiciaire depuis novembre dernier et risque de mettre la clef sous la porte si aucune solution n'était trouvée.

- Les Appellations Géographiques ne concernent que l'agroalimentaire : à ce jour, la protection de l'économie territorialisée ne concerne que l'agroalimentaire. Et si pour



obtenir une Appellation d'Origine Contrôlée (AOP) ou une Indication Géographique Protégée (IGP) il faut produire dans l'aire traditionnelle de production, il n'est en pas de même pour le reste de l'économie identitaire. Ainsi, un couteau Laguiole peut être vendu sans qu'il ait été fabriqué à Laguiole, idem pour la porcelaine de Limoges, idem pour les savons de Marseille. Pour l'agroalimentaire, ce n'est pas le cas. Le fromage Parmesan doit être produit dans la région italienne de Parme et le Sel de Guérande doit être réalisé dans la région de Guérande.

- Un projet de loi qui va dans la bonne direction : face à une concurrence déloyale, une hausse incessante du chômage et une économie en berne, le Gouvernement envisage de déposer un projet de loi sur la consommation. Sous la pression des 20 000 signataires de la pétition « *Sauvons le savon de Marseille* » et peut-être convaincus que la territorialisation de l'économie pouvait être un élément de réponse à la crise, les Ministres délégués à Économie Sociale et Solidaire et à l'Artisanat envisagent d'étendre le champ d'application des « Indications Géographiques » aux produits manufacturés. Un signe officiel et un cahier des charges proche des IGP devraient encadrer les productions territorialisées.

- Confiant mais vigilant : Déjà en 2001, sous le Gouvernement Fillon, un projet similaire devait voir le jour avant d'être avorté. Et si le projet de loi « Hamon » va dans la bonne direction, les retournements de situations et autres égarements du Gouvernement sur les problématiques de territorialité (réforme des collectivités, langues régionales) sont nombreux.

Ainsi, nous devons rester vigilants et mobilisés pour la protection de l'économie occitane. (P. C.)



La pollution lumineuse est une causa mal coneguda mas que merita un escleratge especial.

De qu'es aquò la pollution luminosa ? E perqué es important de se pausar de questions sus nòstra consumacion d'energia e de lum ? Quines impactes ? Quinas reglementacions ? De qué far collectivament o individualament ?

• **Qu'es aquò la pollution lumineuse et quels sont ses impacts ?**

La pollution lumineuse est le résultat de l'utilisation massive et abusive d'éclairages artificiels mal conçus, qui engendre par exemple un halo de brume couleur orangé-rose au-dessus des centres urbains. Cette lumière impacte notre vision de la nuit (disparition des étoiles dans le ciel des villes) comme celle de notre environnement (disparition des repères naturels nécessaires aux migrations et reproductions).

C'est depuis une cinquantaine d'années que les éclairages extérieurs ont envahi progressivement la nuit. En effet, la lumière artificielle fait souvent notre admiration (par ses couleurs ou la mise en valeur d'ouvrages et de sites), et elle nous permet de « vivre », travailler, avoir des loisirs, à des heures où la plupart de nos ancêtres... dormaient.

Mais à reculer l'horloge du temps, nous modifions nos cycles fondamentaux comme les rythmes circadiens de 24h. L'alternance jour/nuit est une des composantes fondamentales de la vie sur Terre, qui anime et régule les cycles biologiques de la flore, de la faune et des êtres humains depuis des millions d'années.

L'utilisation massive de la lumière artificielle de nuit a donc des conséquences directes sur notre santé (par exemple sur la production de nos hormones, la maladie d'Alzheimer, certains cancers, etc.) mais aussi sur notre environnement : les arbres ne perdent plus leurs feuilles, des millions d'insectes disparaissent chaque année happés par les halos lumineux, les animaux migrants, les bébés tortue perdent leurs repères (lumières naturelles des étoiles et de la lune) et sont détournés de leur route.

• **Pollution lumineuse et consommation d'énergie ?**

L'utilisation massive et non contrôlée de lumière artificielle en extérieur produisant la pollution lumineuse a aussi un coût qui est celui de l'énergie consommée par l'éclairage.

En France, le lobby nucléaire a notamment œuvré à la mise en place massive d'éclairages publics pour utiliser les tranches de production de nuit, les centrales nucléaires ne pouvant être arrêtées lors de la baisse de consommation des foyers endormis.

Il est donc possible de diminuer notre consommation d'énergie en diminuant notre consommation de lumière mais aussi en dirigeant mieux la lumière dont on a besoin.

Les éclairages mal conçus consomment de l'énergie inutile en engendrant de nombreuses nuisances : éblouissement par la lumière horizontale qui aveugle, lumière intrusive qui rentre dans les habitats, empêchant les gens de dormir (impacts sur la santé), lumière diffusée qui part vers le ciel sans éclairer de zone utile. L'énergie ainsi dépensée ne sert à rien et coûte à la société.

• **Ecologia**

Pollucion luminosa e economia d'energia

En effet, l'énergie consommée de manière générale a des impacts en termes d'économie d'énergie, de bilan carbone et de gaspillage des ressources naturelles. Nous devons donc nous poser à chaque fois la question de l'utilisation de la lumière artificielle en fonction du besoin visé et de l'environnement dans lequel elle va être utilisée.

• **Quelles solutions ?**

Les éclairages bien conçus éclaireront uniquement les zones au sol qui sont utiles, du haut vers le bas. Ils génèrent des niveaux d'éclairage raisonnables en limitant et modulant la puissance lumineuse. Ils sont allumés uniquement pendant les plages horaires strictement nécessaires ou par détecteur de présence.

Certaines caractéristiques techniques comme la qualité du spectre lumineux et la température de couleur des ampoules utilisées doivent impérativement être prises en compte pour une intégration harmonieuse dans la ville et dans l'environnement. Par exemple les « LED blanches » ont été proscrites dans la zone centrale de la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi.

• **Quelle législation en France ?**

La France a désormais intégré, en 2009 et 2010, dans sa législation la pollution lumineuse, dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, mais tout cela reste bien timoré dans son application. Il suffit de voir la densité lumineuse dans les nouveaux lotissements, l'absence de sensibilisation des populations par des campagnes nationales, le discours sur le besoin sécuritaire d'éclairage public, etc.



• En naut de l'observatori astronòmic del Pic de Miègjorn en Bigòrra, de nuèit, se pòdon veïre al nòrd, los lums de Tolosa a 120 km enlà. (Foto Michel Bonavitacola)

Alors certes, une attention particulière est apportée aux zones naturelles classées protégées (paysages classés, parcs nationaux, littoraux, réserves naturelles, zones natura 2000,...) et aussi aux observatoires astronomiques notamment professionnels, mais cela reste très insuffisant notamment dans le cadre de la santé humaine !

• **Actions des collectivités : aménagement des territoires**

Les lois du Grenelle de l'environnement traitent de tous les types d'éclairages. L'effort des pouvoirs publics porte actuellement sur les collectivités locales (éclairages publics) et sur la sauvegarde des zones naturelles classées (trame bleue, trame verte, parcs nationaux,...).

Certaines communes comme la ville de Toulouse, signataire de la charte de sauvegarde de la Réserve du Pic du Midi, se sont donné pour objectif de diminuer la pollution lumineuse de 50%. Certaines zones

commerciales Toulousaines diminuent, voire coupent, l'éclairage de leurs parkings et de leurs enseignes publicitaires.

• **Que pouvons nous faire ?**

Une prise de conscience individuelle et collective est nécessaire pour faire évoluer les mentalités et les usages.

Individuellement, nous pouvons modifier nos éclairages extérieurs pour ne plus éclairer le ciel et utiliser des ampoules à économie d'énergie et respectueuses de l'environnement (par exemple température de couleur moyenne à faible). Dans les résidences, demandons à changer les luminaires ronds par des luminaires éclairant vers le bas. Surtout, interrogeons-nous sur l'utilisation que nous faisons de la lumière extérieure. Demandons des détecteurs de présence dans nos rues, éteignons les enseignes lumineuses à partir d'une certaine heure.

La réflexion sur la pollution lumineuse participe d'une prise en compte citoyenne de la question énergétique, responsabilise le niveau local au niveau de la consommation et pose les questions de la remise en cause de la production électrique nucléaire et généralisée, et de la production au plus proche de la consommation : consommer moins et mieux, un défi que l'État, sous les pressions des lobbys nucléaires et du BTP, ne saura correctement relever sans une mobilisation et une action des élus de « terrain »

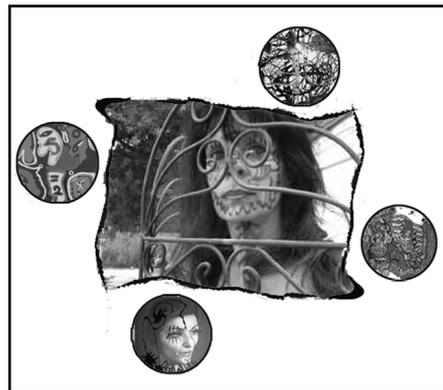
Lidvine Kempf
et Michel Bonavitacola

Femnas d'aicí, femnas d'ailà...

Tal es lo tèma central de la tenguda de la 37ena Universitat Occitana d'Estiu a Nimes del 6 al 10 de julh. La question serà tractada jos l'angle istoric, lo dissabte 6 ; las questions de societat, lo dimenge 7, la literatura, lo diluns 8 ; l'engatjament de las femnas, lo dimars 9 e las arts e la creacion, lo dimèrcres 10.

Per obtèner lo programa detalhat :

<http://www.ieo30.org/UOE-programa>



D'obras plasticas de Majosais seràn presentadas dins l'encastre de l'UOE.





• Ecologia

La guerre de l'eau

L'eau est indispensable à la survie de l'humanité. Non l'eau des océans qui couvrent 70% de la planète mais l'eau douce, à peine 3% de l'eau sur terre. Mais elle a été tellement gaspillée, polluée, qu'elle devient un bien rare que les êtres humains sont prêts à se disputer à coups de milliards d'abord, de guerres peut-être ensuite. Les ressources du sol et du sous-sol ont été dilapidées au profit de quelques-uns. Et ce sont les mêmes qui après avoir organisé la rareté du bien commun extraient de nouveaux bénéfices du manque ainsi créé. Face à ce ballet mondial des multinationales, les citoyens sont peu de chose. Ils ont pourtant le pouvoir de mettre quelques grains de sable dans l'engrenage de la machine.

L'agriculture : 92% de l'eau consommée dans le monde

L'eau commence à manquer, en qualité mais aussi en quantité. En qualité, car nous avons déversé dans les cours d'eau et les nappes tous les effluents de l'agriculture productiviste et de l'industrie. En quantité, car nous avons drainé les zones humides, irrigué des cultures inadaptées au sol et au climat, multiplié la gabegie de la consommation individuelle, choisi les énergies les plus gourmandes en eau et l'alimentation carnée plutôt qu'à base de céréales (Il faut 1500 l d'eau pour un kilo de viande de boeuf contre 800 l pour un kilo de céréales). Le dérèglement du climat dû à notre production de GES en constante augmentation provoque inondations et sécheresses sévères.

Les glaciers régressent, les calottes polaires fondent, libérant du méthane qui accentue le réchauffement.

En même temps, les nappes profondes d'eau non renouvelable sont tellement mises à contribution que certaines sont asséchées ou en voie de l'être.

Les "révolutions vertes" lancées dans de nombreux pays dans les années 60 pour nourrir la population et produire des excédents exportables ou simplement pour arriver à l'autosuffisance alimentaire comme en Inde ou en Chine sont la cause principale de l'épuisement des ressources en eau. À base d'irrigation et d'utilisation massive d'intrants, cette agriculture intensive pollue les nappes superficielles et profondes, tout en les absorbant par surpompage, sans prévoir leur renouvellement. Et comme le cli-

mat se réchauffe, l'apport des précipitations ne suffit plus à reconstituer les réserves. En Inde, en Chine, en Australie, aux États-Unis, les nappes phréatiques s'effondrent. Une pénurie d'eau est annoncée pour de nombreux pays en 2025. Le Yémen pourrait être le premier pays sans eau.

Face à cette menace, que font les États ?

Certains adoptent des mesures. En Australie, une police de l'eau oblige les gens à perdre leurs habitudes de gaspillage, on dessale l'eau de mer, on recycle les eaux usées même pour la boisson. En Inde, des pratiques culturelles importées de Madagascar permettent d'économiser 30 à 50% d'eau dans les rizières. Mais on ne remet pas en cause le système agricole dominant, on refuse de revenir à la gestion traditionnelle de l'eau par les communautés paysannes qui savaient respecter l'équilibre écologique du milieu et préserver la ressource. On assiste plutôt à une course en avant pour dilapider ce qui reste. Les États-Unis, comme le Mexique, comptent accéder par pipe-line aux réserves d'eau du Canada (7% de l'eau douce mondiale), ce que les Canadiens, eux-mêmes un des plus gros consommateurs de la planète, refusent absolument. Chine, Inde et Pakistan se disputent l'eau de l'Himalaya à coups de barrages. Dans les régions du monde où l'eau abonde encore, l'agrobusiness impose des monocultures à usage multiple (alimentation humaine, fourrage, carburant,...) consommant dix fois plus d'eau que l'agroécologie.

Ailleurs, des pays riches achètent des terres aux pays pauvres avec accès illimité à l'eau, car non réglementé, pour pratiquer une agriculture intensive à bas prix. Ce faisant, ils résolvent, momentanément, leur propre déficit en eau et en terres arables. Mais ils détruisent les agricultures locales et les communautés, polluent leurs eaux, assèchent les rivières avoisinantes, accentuant les inondations à la saison des pluies.

Le marché de l'eau

La tendance n'est donc pas à un changement de cap mais plutôt à une exploitation du manque. L'eau devient rare donc source de bénéfices énormes pour quelques-uns. Dans les discussions internationales, on pose la question de l'eau en termes de sécurité, non d'accessibilité pour tous à cette ressource. Cela permet d'empêcher les citoyens d'exiger sa préservation et sa répartition équitable, et justifie la privatisation du marché. Les multinationales de l'eau — les françaises Vivendi et Suez détiennent 70% de l'activité — imposent un modèle d'accès à l'eau basé sur le profit: pour ceux qui peuvent payer, et ceux qui consomment le plus. Elles achètent des lacs, des cours d'eau, des réserves en Argentine, Bolivie, Ghana, Nigeria, Malaisie, pour spéculation future et même les sources pour revendre l'eau en bouteilles. Elles gèrent le traitement de l'eau, l'assainissement, le dessalement dans de nombreux pays. Des marchés locaux de droits sur l'eau existent déjà. En Californie, les agriculteurs vendent ou achètent leurs droits



p. 16 : Orage en Provence ; p. 17 : ci-dessus : Barrage des Trois Gorges (Chine), responsable, avec l'irrigation, de l'assèchement du lac Poyang ; ci-contre : "Défense de se baigner", sécheresse en Australie

par messagerie électronique. En Australie, les allocations en eau peuvent être échangées, leur prix varie en fonction du prix des matières premières au niveau mondial, ce qui entraîne des effets pervers : les cultivateurs de blé peuvent ne pas semer une année et vendre leurs droits aux producteurs de coton si c'est plus avantageux, les petits agriculteurs peuvent les céder aux compagnies minières plutôt que cultiver leurs terres.

Un marché international de l'eau est en passe de s'organiser pour transférer l'eau des régions où elle abonde et coûte peu, à d'autres où elle est rare et chère. L'accaparement de l'eau par le marché empêche l'organisation collective de la ressource au profit d'une gestion privée et d'intérêts particuliers.

La résistance est possible

Des communautés rurales partout dans le monde gagnent des batailles contre l'agrobusiness. Partout des communes, Dar es Salaam, Buenos aires, Hamilton, Toulouse, tout un pays, la Malaisie, optent pour une autre forme de résistance: la remunicipalisation de l'eau. Dans l'hexagone, le privé détient encore 70% de la distribution de l'eau, mais il est en recul constant. D'ici à 2015, les trois quarts des contrats de délégation du service public arriveront à échéance, c'est le moment de passer en régie pour les municipalités. En juillet 2011, le Conseil Constitutionnel a décidé que les collectivités locales compétentes pour l'eau potable pouvaient modifier leurs aides en fonction du mode de gestion, public ou privé. Ils ont ainsi

conforté le Conseil Général des Landes qui se battait depuis 15 ans contre le cartel de l'eau. Le Sydec (Syndicat mixte départemental d'équipement des communes) apporte une expertise capable de conseiller les syndicats intercommunaux ou de gérer directement les régies. Là où les entreprises privées gèrent le réseau, les contribuables paient 30 à 40% de trop. À Bordeaux, Suez se voit contraint d'afficher son rendement annuel : 29% ! Seul un tiers de son budget est consacré à la remise en état des canalisations, d'où d'importantes fuites dans le réseau, un taux de plomb dans l'eau bien supérieur à la norme européenne, et un dosage massif de chlore pour la stériliser. Nul besoin d'économiser l'eau puisqu'ils la facturent. En 2006, un avenant oblige l'entreprise à rendre 233 millions d'euros aux administrés. La ville passe en régie, cela permet de diminuer la consommation de 25%.

Veolia ex-Vivendi-CGE, Suez-Lyonnaise des Eaux et Saur qui se partagent le gâteau hexagonal, préfèrent innover dans le curatif, chercher de nouvelles technologies pour traiter l'eau, toujours plus coûteuses. Beaucoup de régies, au contraire, s'efforcent de préserver la qualité de l'eau à la source en achetant les terres autour des zones de captage et en y favorisant des activités agricoles ou pastorales soutenables ou la plantation de forêts. Et pour économiser les ressources en eau, rien ne vaut le paiement au m³. Depuis 2010, Libourne (33) a mis en place une tarification "sociale" et "progressiste" : 0,10 €/m³ pour les 15 premiers m³

considérés comme vitaux, 0,7 €/m³ entre 16 et 120 m³ pour l'eau "utile", 0,75 €/m³ de 121 à 150 m³ pour l'eau "de confort", 0,835 €/m³ au-delà, avec en plus un cahier des charges très contraignant pour le délégataire de service public et un suivi par une régie de contrôle de l'eau.

Le droit à l'eau

Pour garantir une gestion démocratique, tous les usagers doivent négocier collectivement leur droit à l'eau et les charges dues à la pollution, s'il y a lieu. Il s'agit de faire avec la ressource disponible, l'économiser, la préserver et la distribuer à chacun selon ses besoins. Tout le contraire de ce que les multinationales de l'eau veulent imposer.

Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau tenu à Marseille en 2012 a reconnu la nécessité de l'agroécologie, "adaptée au changement climatique, moins consommatrice de la ressource en eau et moins polluante", et de l'investissement dans "des techniques intelligentes de collecte et d'utilisation d'eau, adaptées aux capacités locales et tenant compte des savoir-faire traditionnels".

L'ONU a reconnu l'accès à l'eau comme un droit humain fondamental en 2010. Avec plus d'un million de signatures en 2013, une Initiative Citoyenne européenne a obtenu l'inscription de ce droit et la demande d'une gestion publique de l'eau à l'ordre du jour de la Commission européenne.

Danisa Urroz



• Istòria

" La première [des violences], mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés. "

Dom Helder Camara

Archevêque de Recife (1909-1999)

Au mois de mars dernier vient d'être élu, à la surprise générale, un nouveau pape venu d'Amérique latine, un continent qui essaie de vaincre la pauvreté séculaire engendrée par la colonisation européenne d'une part et par l'oppression d'un système économique injuste d'autre part, un système dénoncé au siècle dernier dans le monde entier par Dom Helder Camara, l'archevêque "rouge" de Recife... qui ne fut jamais nommé cardinal, et pour cause !

Or, ce nouveau pape vient justement de prendre le prénom de François pour son pontificat, en référence à François d'Assise, qui passa sa vie à fustiger les riches bourgeois de sa ville et à tout donner aux pauvres, à vivre dans la simplicité, à respecter la nature et sa diversité, à tel point que certains en font le premier des écologistes...

François d'Assise, dont la mère était d'origine occitane, fonda l'ordre des Franciscains auxquels il donna une règle stricte de vie correspondant à ces valeurs. Mais après sa disparition, son ordre se divisa en deux tendances : ceux qui voulaient suivre sa règle... et rien que sa règle ! Puis ceux qui voulaient la faire évoluer vers plus de « confort »...

Parmi les premiers, nous connaissons le moine occitan Bernard Délicieux, grand pourfendeur de l'inquisition au début du 14e siècle. Voici donc son histoire.

Ce samedi 8 décembre 1319, le moine franciscain Bernard Délicieux est condamné par l'Inquisition à la prison perpétuelle, pour s'être rebellé contre les Inquisiteurs et contre le roi de France ... et aussi pour avoir " eu, tenu et lu en toutes ses parties un petit livre de magie noire [...] qui contient plu-

BERNARD DÉLICIEUX

Le combattant des libertés

Alors qui était Bernard Délicieux et que lui reprochait-on en vérité ?

L'affaire du couvent de Carcassonne

Bernard Délicieux naquit en 1260 à Montpellier, qui dépendait du roi de Majorque. Il entra en 1284 dans l'Ordre des Franciscains après ses études dans sa ville natale et après un séjour chez les frères de Saint-François à Béziers. Là il sera influencé par Pierre Olieu (1248-1298), qui fut lecteur (2) au couvent de Montpellier en 1288 et qui prit la direction des " Spirituels " après leur séparation d'avec les " Conventuels " dans l'Ordre franciscain. En effet, contrairement à ces derniers, les premiers étaient partisans du respect absolu de la règle primitive établie par Saint-François d'Assise : ils prônaient le renoncement à toute richesse pour leur ordre et condamnaient la Rome papale considérée comme la Babylone de l'Apocalypse ! ... C'est peut-être ce qui les rapprochait un peu des " Bons Chrétiens " cathares.

Or, voici qu'un beau matin de juin 1300, l'inquisiteur dominicain Nicolas d'Abbeville vient frapper à la porte du couvent franciscain dans le faubourg de Carcassonne. À Bernard Raymond, frère gardien des lieux, il ordonne de le laisser entrer au nom du pape Boniface VIII. Mais la porte reste close. Devant l'insistance et les menaces de l'inquisiteur, on fait appel au frère Bernard Délicieux, lecteur des Spirituels de Carcassonne : résister à l'inquisiteur, c'est s'opposer au pape, donc se rendre coupable d'hérésie !

sieurs signes cabalistiques, plusieurs noms de démons, la manière de les invoquer et de leur offrir des sacrifices, de faire tomber par eux et leur concours des maisons et des forteresses, de faire chavirer les bateaux en mer, d'avoir la faveur des grands et d'autres, et le don de se faire croire et écouter des uns et des autres, d'avoir des femmes en mariage ou en rapports amoureux ; de causer la cécité, la fracture des membres et autres infirmités, et la mort, à des personnes présentes ou absentes, par le moyen de figurines ou autres actes magiques, et de faire beaucoup d'autres maléfices [...] ". (1)

Le jour même, Bernard est conduit sur la place du marché de Carcassonne pour y être dégradé : " Nous t'enlevons cet habit de clerc et te déposons de tout ordre sacerdotal ou autre, te dégradons, te dépouillons et te privons de tout honneur et privilège clérical ". Après quoi il sera enfermé au " Mur strict qui est situé entre la Cité de Carcassonne et le fleuve de l'Aude pour qu'il y fasse à perpétuité pénitence de ses méfaits aux fers, au pain et à l'eau. "

Ainsi 110 ans après le début de l'invasion du Comté de Toulouse par les croisés français, et 90 ans après le fameux traité de Paris qui annexait à terme cette terre occitane, l'Inquisition pontificale créée en 1232 sévissait toujours et avec autant d'ardeur contre tout contestataire de l'ordre établi – religieux et politique – par la force des armes et les flammes des bûchers.

1- " Livre des sentences de l'Inquisition de Toulouse ", traduit par Jean Duvernoy.

2- Lecteur : un professeur qui lit d'abord un texte avant de l'expliquer.



- Béziers

Tous ses habitants furent massacrés en juillet 1209 par les Croisés français pour faire un exemple, afin que les autres villes et *castra* du Comté de Toulouse n'offrent aucune résistance aux armées de la Croisade.

- Bernard Délicieux



D'autant plus que Nicolas d'Abbeville explique qu'il vient vérifier si un certain Castel Fabri, riche bourgeois de la ville et ancien saunier royal mort en 1278, et accusé d'avoir fréquenté des " hérétiques " à la fin de sa vie, est bien enterré dans le couvent. Auquel cas tous les Franciscains pourraient être à leur tour passibles d'un procès de l'Inquisition avec toutes les conséquences que l'on sait pour chacun d'eux et pour leur communauté.

Bernard Délicieux répond alors, sans laisser entrer l'inquisiteur, qu'il a effectivement bien connu Castel Fabri comme un homme charitable et honnête qui est mort dans leur couvent comme un très bon catholique ! Et s'il doit y avoir un procès en hérésie contre ce Carcassonnais, Bernard s'offre comme avocat de cette cause. Malgré diverses démarches les jours suivants, l'Inquisition refusera systématiquement de l'entendre. Qu'importe ! Bernard est une force de l'éloquence et de la persuasion. Il sait entraîner les foules mais aussi les calmer quand c'est nécessaire. Il connaît l'état d'oppression, où vivent depuis près d'un siècle les gens de la " lingua occitana ", son pays colonisé et persécuté à Toulouse, à Albi ou à Carcassonne. Alors il va combattre jusqu'au bout, seul s'il le faut...

Une insurrection larvée et récurrente

Ce couvent des Franciscains est depuis longtemps le rendez-vous des " comploteurs " carcassonnais contre les inquisiteurs dominicains. En 1282, un inquisiteur français, sans doute trop zélé et sans aucun doute très répressif, va se lancer dans une procédure pour hérésie contre un bon millier d'habitants

du Carcassonnais, du Cabardès et du Minervois. Jean Duvernoy, historien du catharisme et traducteur des registres de l'Inquisition, en a dénombré 890 sur le seul fragment qui nous soit parvenu à ce jour.

Sont mis en cause des notaires, des médecins, des avocats, les consuls de Carcassonne, les châtelains de Cabaret et leurs sergents, un procureur royal, le viguier du bourg, de simples habitants de ces régions... et même de nombreux ecclésiastiques, évêques, archidiares, chanoines, curés... et encore le comte de Foix, le vicomte de Lautrec, Jourdain de Saissac avec toute sa famille, le vicomte de Minerve et son épouse Blanche de Termes, le maréchal de Lévis-Mirepoix, et maints autres seigneurs et bayles... Bref tout un large échantillon de la population de l'ancienne vicomté de Trencavel et de l'ancien comté de Toulouse...

Si les Inquisiteurs se livrent à tant d'arrestations et d'emprisonnements pour " hérésie " surtout chez des gens aisés, c'est, au-delà de questions doctrinales, aussi pour récupérer les biens des condamnés. N'oublions pas en effet que tous les biens d'un hérétique condamné sont systématiquement confisqués ; sa famille et ses héritiers ne peuvent en aucun cas les réclamer...

Autant dire que les réactions vont être vives contre l'inquisiteur Jean Galand. Dans une lettre (cf ci-contre) qu'ils lui adressent en 1285, avec copie au Pape, au roi et au prieur des Dominicains de Paris, les consuls dénoncent les abus de l'inquisition, et en particulier la torture, les supplices divers, les conditions de vie ignobles que subissent les emprisonnés au Mur de Carcassonne.

Georges Labouysse : À suivre...

" Vous arrêtez des personnes de bonne réputation et de famille catholique de toute ancienneté, sans citation préalable. Vous les retenez prisonnières dans un cachot rigoureux et épouvantable jusqu'à ce qu'elles avouent, tant par la crainte de la torture et du cachot, que par la grâce qui leur est promise pour la pénitence à leur infliger... Ces aveux, quand ils sont libérés du cachot et de la torture, presque tous proclament et disent qu'ils les ont faits par peur de la torture. De cette torture et de ce cachot plusieurs sont morts qui n'étaient pas coupables..."

Contre l'usage et la manière habituelle de vos prédécesseurs, vous avez fait une prison, qu'on appelle le Mur, et qu'il vaudrait mieux appeler l'enfer. Vous y avez construit de petites pièces pour torturer et maltraiter les gens. Il en est qui sont si obscures et sans air, que ceux qui y sont ne peuvent discerner si c'est la nuit ou le jour : ils y manquent en permanence d'air et totalement de lumière. Dans d'autres cellules, les malheureux restent aux fers, et ne peuvent bouger. Ils font et urinent sous eux, et ne peuvent se coucher que sur le dos sur la terre froide, et ils restent longtemps dans ce supplice, nuit et jour. Dans les autres endroits de la prison, non seulement on manque d'air et de lumière, mais aussi de nourriture, sauf le pain et l'eau de douleur qui ne sont donnés que rarement.

Certains sont mis au chevalet ; beaucoup d'entre eux perdent l'usage de leurs membres par la dureté de la torture et sont rendus entièrement impotents. Il en est qui, ne pouvant supporter la douleur, mettent fin à leurs jours..."

• *Vinhas e vin*

Château de la Rivière, Fronsac

À deux pas de Libourne et des deux très prestigieuses appellations Pomerol et Saint Emilion, les appellations Fronsac et Canon-Fronsac sont très longtemps restées en marge de la notoriété alors que tous les spécialistes affirmaient que le terroir y était tout aussi qualitatif. On a très souvent utilisé les termes de « belle endormie » pour qualifier le Fronsadais et on peut légitimement se poser la question d'un tel différentiel : les vins sont ils moins bons ou le nom est-il moins porteur ? Un début d'explication peut être trouvé dans le fait que de notoriété moindre, les moyens mis en œuvre à la réalisation de vins de qualité l'étaient également : une sorte de cercle vicieux qui maintenait les deux appellations jumelles loin du feu des projecteurs.

Pendant avec la hausse démesurée du prix des vins des grands Bordeaux allant de pair avec la hausse du prix moyen de l'hectare dans les appellations les plus prestigieuses, Fronsac a naturellement attiré de nouveaux investisseurs en proposant des prix inférieurs. Ces néo-vignerons sont arrivés avec de gros moyens et l'envie de faire les grands vins que ces terroirs pouvaient enfanter. C'est le cas notamment pour le Château la Dauphine, Le Château de Carles et le Château de la Rivière.

Le Château de la Rivière, c'est d'abord un cadre architectural somptueux qui domine la vallée, jouissant d'une vue magnifique et dominante sur la région. James Grégoire en fit l'acquisition en 2003 et avec l'aide de Xavier Buffo, le directeur technique, et Claude Gros, l'œnologue conseil de la propriété, il s'efforça à y faire le meilleur vin possible.

Le Château de la Rivière abrite 8 hectares de carrières de calcaire qui donnent des galeries idéales pour l'élevage des vins.

Superficie : 59 hectares de vignoble sur les 85 que compte la propriété.

Sol : argilo-calcaires.

Cépages rouges : 82% Merlot, 13% Cabernet Sauvignon, 4% Cabernet Franc, 1% Malbec

Cépages blancs : 67% Sauvignon Blanc, 33% Sauvignon Gris

Âge moyen des vignes : 40 ans

Densité de plantation : 5500 pieds à l'hectare

Production :

- Château de la Rivière : 180 000 à 200 000 bouteilles
- Second vin : 80 000 à 100 000 bouteilles
- Cuvée Prestige Aria : 15 000 à 25 000 bouteilles
- Claret : 3000 bouteilles



La Cuvée *Château de la Rivière* est composée globalement (quelques changements selon les années) de 85 % de merlot, de 5 à 10 % de cabernet sauvignon, le solde étant composé de cabernet franc et de malbec. L'élevage est effectué en barriques neuves pour 40 % du parc pendant une durée de 15 mois.

La cuvée *Aria*, quant à elle, issue de la parcelle la plus qualitative du domaine, est composée de merlot à 75 % et des deux cabernets à parité. L'élevage est réalisé en barriques neuves à 80 % pendant 18 mois.

• **Château de la Rivière 2007** : La robe est profonde, le vin semble concentré. Joli nez sur le cassis et les fruits noirs. Le vin en bouche possède un caractère bordelais affirmé et possède beaucoup de charme. Si les tannins sont encore un peu marqués, ce vin est tout de même accessible et possède une jolie finale dotée d'une légère touche florale.

• **Château de la Rivière 2008** : La robe est tout aussi profonde. Joli nez bordelais, légèrement réglissé avec des notes de cuir. La bouche est compacte. Si le vin est à l'image de beaucoup de ses pairs dans ce millésime, caractérisé par des tannins un peu sec, il possède une indéniable fraîcheur.

• **Château de la Rivière 2009** : La robe sombre, presque noire, donne la mesure de ce millésime dès l'examen visuel. Le nez est opulent, ouvert, richement boisé, avec un joli toasté et des fruits rouges à profusion. Des notes de moka sont bien présentes. La texture en bouche est très soyeuse, le vin est volumineux, solaire, mais parfaitement équilibré : une bien belle bouteille au bel équilibre. Il fait l'unanimité par son charme.

• **Château de la Rivière 2010** : La robe est très sombre et le nez se manifeste par un boisé plus en retrait que celui du vin précédent et des notes aromatiques dominées par le cassis. La réglisse reste en constante. Ce vin en bouche laisse admirer sa belle structure ferme, des tanins juteux et murs. C'est un vin prometteur qui cependant demandera du temps pour s'apprécier pleinement : très prometteur.

Amb l'ADEO, legissètz occitan !

• **Aria 2009** : La robe est presque noire, saturée, impressionnante. Des notes boisées et épicées jaillissent du verre : fruits surmurs, caramel, clou de girofle. En bouche, le vin possède un volume très important, un fruit plus que généreux, presque trop pour mon goût et une sensation d'alcool est bien présente en finale. L'équilibre de ce vin est clairement sudiste, un peu décalé par rapport à ce que l'on attend sur la Rive droite bordelaise.

• **Aria 2010** : La robe est toujours très impressionnante. Le nez est superbe de distinction : cassis, bois noble, cèdre. Le vin possède une superbe bouche ample, soyeuse à l'attaque. Puis la structure s'affirme dans une belle vigueur, c'est un vin tendu malgré la puissance, possédant des tanins superbement extraits. La longueur est très importante et laisse admirer l'équilibre impeccable de cette future grande bouteille. J'ai beaucoup aimé.

Les millésimes du Château de la Rivière sont une belle lecture de ce qui s'est passé à Bordeaux Rive Droite. 2007 à boire, 2008, dans la fraîcheur mais avec des tanins un peu sévères, 2009, solaire et de ce point de vue, j'ai préféré la cuvée *La Rivière* à *Aria*, à mon avis un peu démesurée. 2010 convainc bien davantage encore, avec une cuvée *Château* de très belle facture, et une cuvée *Aria* assez éblouissante. On sent bien aussi une progression millésime après millésime dans les vins de ce domaine, à l'instar de ce qui se passe à Fronsac. La belle endormie s'est réveillée.

Jérôme Pérez

Goût et amour du vin : comment séduire le consommateur ?

Actes de l'Université
de la Vigne et du Vin
(8/11/2012, à Ferrals-Corbières)
www.universitevignevin.fr

**** Colleccion *Escriches literaris* (en occitan)

- n° 1 : *Naturalament* de Sèrgi Viaule. 56 p.
- n° 2 : *Qualques nòvas d'Albigés* de Sèrgi Viaule. 56 p.
- n° 5 : *De la man de l'endeman* de Pau de Ligonier. 56 p.
- n° 7 : *Orguèlh rasonable* de Sèrgi Viaule. 60 p.
- n° 8 : *Tabat* de Pau de Ligonier. 62 p.
- n° 10 : *Camins* de Monica Grandjonc. 60 p.
- n° 12 : *Opus incertum* de Pau de Ligonier. 64 p.
- n° 13 : *Just per dire* d'Alan Roch. 60 p.
- n° 15 : *Cants coquins* de Pau de Ligonier. 60 p.
- n° 16 : *Planh del tiron enraumassat* d'Alan Roch. 60 p.
- n° 17 : *Lo serpentigrad* d'Alan Roch. 60 p.
- n° 18 : *Mots descrosats* d'Alan Roch. 60 p.
- n° 19 : *Cèrca-s-i* de Sèrgi Viaule. 64 p.
- n° 20 : *Venga lo temps* de Claudi Assemat. 48 p.
- n° 21 : *Cèrca-s-i II* de Sèrgi Viaule.
- n° 22 : *L'ipopotam mesopotamian* d'Alan Roch. 56 p.
- n° 23 : *La manrega dela tartuga* d'Alan Roch. 60 p.

**** Colleccion *Escriches politiqües*

- n° 1 : *Nuclear ? Parlem-ne !* de Sèrgi Viaule. En occitan. 50 p.
- n° 2 : *Occitània fàcia al cambiament* de Gustau Aliròl, Felipe Carbona, Robèrt Lafont e Gerard Tautil. Bilingüe occitan/francés. 56 p.
- n° 6 : *France, pays de guerres* de Claudi Assemat. En francés. 60 p.
- n° 8 : *L'identitat occitana, une réponse à la crise* d'Uc Jourde, f/òc, 60p.

**** Colleccion *Territòris e societat*

- n° 2 : *Païsan de la vila, vilandrés del campèstre* de Thierry Bartoli. f/òc, 48 p.

**** Colleccion *Espòrts e lésers*

- n° 1 : *Una sason en Pro D2 amb los chucabondas* de Sèrgi Viaule. 60 p., òc.

**** Colleccion *Ensages*

- n° 1 : *Lo jòc de tolerància* de C. Assemat. 64 p., òc.
- n° 2 : *A la recèrca de l'identitat occitana* de Pèire Pessamesa. 64 p., òc.

6,10 èuros cada brocadura

*** **Libre *Estelas e belugas***, de Claudi Molinièr
(12 èuros + 1 èuro de mandadís)

ADEO Hugues JOURDE
15 rue du Gamay 81600 GAILLAC
uc.jordil@yahoo.fr

Occitania-Volèm Viure Al País

prepara una **formula novèla** per la dintrada

Sostenètz la premsa d'opinion occitana : **abonatz-vos !**

Robèrt Lafont et l'occitanisme politique un libre de Gerard Tautil

Prètèz del libre (1 ex.), franc de port : 17 €.

Redigir lo chèc a l'òrdre de Gerard Tautil e lo mandar a :
Lo Cebier/G. Tautil B.P. 37 – 83870 Signes



• *Al corrièr*

L'équipe de l'ADEO avait décidé de lancer une campagne de promotion de la revue à l'occasion de la sortie du n° 187 au mois d'avril. 800 exemplaires ont été imprimés et diffusés. Cette opération a permis de réaliser 28 nouveaux abonnements.

Les 8 personnes les plus rapides ont gagné deux entrées gratuites au Musée du Foie Gras à Souleilles (47) ainsi que le dernier livret d'Alan Roch « *La manrega de la tartuga* ». Les lauréats sont : PANATTONI M.T., PONTALIER F., DONNAT J.J., MALICHER J.P., DUTRON G., MARGERIT D., MOLINIER C. et BOISSIERE P. Félicitation aux gagnants !

Nous avons à cette occasion reçu quelques courriers au contenu très varié, doit voici quelques extraits...

• *Merci pour l'envoi gratuit du magazine « Occitania » qui m'a enthousiasmé. M'a enthousiasmé aussi le texte du manifeste occitaniste. Bravo ! Je vous envoie mon abonnement ainsi que mon CD de rock gascon que vous pouvez retrouver sur www.oigamiechta.com (M.B. Aquitaine)*

• *Vos torni mon chèc per « Occitania » : la milhora revista occitana ! (JC. A. Miegjorn-Pirenèus)*

• *Sympathisant du F.N. je ne comprends pas les « ardents démocrates » qui insultent (cf. p. 21 du n° 187) un parti légal et qui rassemble plus de voix qu'eux. Pour l'Occitanie, ils ne sont pas capables de faire l'union sacrée ! (S.C. Lengadòc)*

Occitania-VVAP : Nos rédacteurs analysent, commentent, prennent position, mais sans jamais recourir à l'insulte. Il faut arrêter de jouer les victimes ! Pour ce qui est de « l'union sacrée », le FN est encore moins que les autres capable de la faire, il ne manque pas d'adversaires. C'est d'ailleurs une arnaque de vouloir faire croire que nous avons tous les mêmes intérêts : ceux des petits commerçants ne sont pas ceux des grandes enseignes, ceux des salariés diffèrent de ceux des patrons, ceux des régions éloignées du centre s'opposent à ceux de Paris, etc. Il est plus réaliste de défendre nos intérêts en Occitanie en cherchant des compromis, plutôt que de souscrire à de dangereuses chimères nationalistes. (H. Jourde, directeur de publication).

* De J.C. A. (Olt, a prepaus de l'article : "*Les cépages interdits*", Occitania n°186 :

"Per nosautres en Carcin, per çò que ne'n conèssi, avèm l'herbement, lo noah e un fum d'autres coneguts per dèus nombres a 3 o 4 chiffres (deus ibrides ?). Lo noah es encara presat praquò i a pus gaire de monde que fan del vin donc gaire de vinhas entreteguas.

Ieu vòli parlar del bacò que demòra mai que mai perque era cultivat en trelhas, a passat temps cada maison aviá sa trelha a l'entorn de l'ostal, donava un rasim vindinhat a despart perqué madura d'abara, lo vin de 6 o 7 degràs caliá lo beure avant Pascas que se gardava pas. Ne'n fau un ratafià plan colorat (e plan bon). Lo vinifii ende la resta de la vindinha que pòt demorar ben madur sul pè sens s'engrunar (a costat de la maison escapa aus ausèus). Dona un gost particular presat

deus conesseires. Es un plant vigorós que dona cada an sens malaudiás e sens tractaments."

• À propos de *Paroles du Larzac* (article *Legirem lo Larzac*, n° 186) :

Dommage que le chroniqueur du livre "Paroles du Larzac" ne se soit arrêté qu'au titre du chapitre... Pendant les combats du Larzac, nous les militants de Lutte occitane qui étions sur le terrain, avons utilisé indifféremment la graphie classique ou la graphie phonétique, selon les contextes, les besoins, les interlocuteurs... Et nous continuons dans cette voie... Pour l'occitanisme en général, il serait temps de fuir la tentation délétère d'être "la secte du a contre la secte du o"... Nous avons autre chose à faire.

Si le chroniqueur avait lu l'article incriminé et en général le livre du colloque, il aurait pu rendre compte d'un débat qui situe la lutte du Larzac, et ses dimensions occitanes, dans les contextes imbriqués du local, du national, et de l'international. Il aurait pu aussi inciter les lecteurs d'Occitania à entrer dans le débat ouvert dans ce colloque par José Bové, pour analyser comment les luttes occitanes, les luttes paysannes, les luttes sociétales, peuvent avoir partie liée et remettre en question les fondements psycho-rigides de l'État-Nation.

Je sais que les chroniqueurs d'Occitania sont tous des militants. Je respecte profondément chacun d'entr'eux. Mais je tiens à souligner que la désinvolture n'est pas le meilleur moyen d'analyser les actions et les écrits qui concernent les luttes en Occitanie. (Jean-Guilhem Rouquette)

Responça de L. Albigés : Per l'autor de l'article, la question de la grafia es pas segondària e pas brica una question de sècta. Cal plan causir entre autonomia e provincialisme ! Es pr'aquò qu'èra important que l'eslogan siague *Gardarem Lo Larzac* (e non pas *lou*). E confirmi ma conclusion : es totjorn de manca una analisi dels ligams luta pel Larzac-occitanisme, tèma que lo libre ne parla que d'un biais plan generalista e entre las regas.

• *Una novèla lei dels socialistas votada ièr delà rend obligatòria la bandièra tricolòra sus totes los establiments escolaris.*

Es una vergonha aquel nacionalisme franco-francés. Alara que los Catalans an tiradas totes las bandièras espanhòlas, nosaus anam al revèrs. Aviái demandat fa dos ans als conselhèrs regionals d'impausar lo drapèu "de la region" sus totes los licèus. Res s'es pas fait. Cap d'avançada aquí dessús ara aurem lo pelhòt del miserabilisme e de la vergonha, del jacobinisme e del colonialisme. Tornam a la tresena republica. Ja lo drapèu francés es sus l'en-tèsta de tot papièr administratiu. Ont anam ? Cossí trabalhar a descolonizar las consciéncias amb de talas recuoladas? L'extrèma drecha lepenista e melenchonista se deu congostar de talas mesuras. (Joan)

**A vòstres gredons, a vòstres clavièrs
per nos mandar vòstras reaccions,
vòstres punts de vista, vòstres sostens, ...**



• *L'articlèt*

Far

En doas letras o en tres, tresena persona o infinitiu, meteissa prononciacion: "fa"/ "far" (o faire) ; alara confondretz pas "fa far" e "far far" (o "mandar far"). Bon, amb aquel vèrbe d'accion per excelléncia – far e desfar es totjorn trabalhar – , i a de qué far. Vejам un pauc :

— Una maquina marcha o marcha pas ; diretz : "Vòl far" o "I a pas res a far : vòl pas far !"

— Pels mestiers, diretz pas coma en francés : "Soi professor", "es gendarma", mas si ben "fau (de) professor", "fa gendarma", "fasiá peirièr", "vòl far tecnician"...

— Relacions (per dire de se frequentar) : "me fau de l'Antòni", "nos fasèm pas mai", "la Corina se fa (pas) de / ambe la Clàudia", "aqueu viu coma un salvatge, se fa pas de deguns"...

— Demandar una explica: "Cossí se fa que...?"

— Lo temps que passa : "Fa una ora", "fa dos ans", "fa bèl brieu que...", "farai quaranta ans lo quinze...", "se fa tard", "se far vièlh", a lo sens de devenir : "me fa sordanha"...

— Lo temps que fa : "fa solelh", "fa luna"; "fa bon" o "fa un temps del diable" ?

— Dins l'espaci : "fai-te ença" (vèni), "fai-te enlà" (vai te'n).

— L'expression fisica : "far las ussas/cilhas" (froncer le sourcil), "far la nhifa" (la moue), "far la guinhada" (un clin d'œil), "far la cara/lo pòt/lo morre", aquò's de bon comprene.

— Los sentiments : Gaujós ? "Fasètz del galés". Emmaliciat ? "Fasètz de pebre". Mocat ? "Fasètz lo nas long". Inquiet ? "Vos fasètz un sang de vinagre". Tendre ? "Fasètz miguetas". Seductor ? "Fasètz bèl bèl". Descorat ? Diretz : "Me fa fasti". "Aquò me fa vergonha."

— Las circonstàncias : quicòm es "de bon far" (aisit), o al contrari, es "de mal far". Es pas permès ? "Es pas de far".

— Lo que vòl pas comprene "fa (de) l'ase".

Anatz benlèu dire que "ne fau tròp" ? Qué volètz, me caliá "far çò que cal" per "far lo torn de la question".

Alara, "fau la mala"; e ara, a tu, legeire, de "far ton degut" e... "fai tirar !"

Bernat Vernhièras

La premsa occitana sus Internet

Per èsser al fial de l'actualitat occitana e de l'actualitat en occitan :

www.jornalet.com

www.lasetmana.fr

ADHÉREZ ET FAITES ADHÉRER AU PARTI OCCITAN

À retourner à : Partit Occitan BP 31 16270-Romasièras Cedex

(Revenus inférieurs au SMIC : 15 €; Inférieurs à 1500 € 30 €;

Supérieurs à 1500 € 50 €)

Nom, Prénom.....

Adresse.....

e-mail :

Je désire adhérer au **Partit Occitan** et je règle ma cotisation 2013 :€

Date et Signature

Ensenhador Occitania - n° 188

- **p. 2** : Joan de la Luna

Pixels occitans

- **p. 3** : Le Sénat et les langues

Decentralizacion ?

- **p. 4** : Big Bang departamental

- **p. 5** : Cuufficialità iè !

- **p. 6** : Metropòlis

- **p. 7** : L'aveniment dei Metropòlis

- **p. 8** : Symboles identitaires

- **p. 10** : L'afar Caüsac

- **p. 11** : A l'UNESCO

- **p. 12** : Entre doas mars

- **p. 14** : Pollution luminosa

- **p. 15** : UOE / Estivada

- **p. 16** : La guerre de l'eau

- **p. 18** : Bernard Délicieux

- **p. 20** : Château Fronsac

- **p. 21** : Catalog ADEO

- **p. 22** : Al corrièr

- **p. 23** : Far

OCCITANIA-Volèm Viure Al País

An participat a aqueste n° 188 :

L. Albigés, M. Bonavitacola,
M. Boudet, P. Costa, D. Grosclaude,

U. Jourde, L. Kempf,

G. Latrubèssa, J. Pérez,

JL. Racochòt, A. Roch, D. Urroz,

J. Urroz, B. Vernhièras

Cobèrta e maqueta :

D. Grosclaude, M. Braç, A. Roch

Fotografias, ilustracions :

M. Bonavitacola, U. Jourde, divers

OCCITANIA-Volèm Viure Al País

Directeur de publication :

Hugues Jourde

Responsable de la rédaction :

David. Grosclaude

Administration-Rédaction :

Occitania

H. Jourde 15, rue du Gamay

81600-Gaillac

Imprimerie : **Tinena 11500 Quillan**

Commission paritaire : **0215 G 82148**

Dépôt légal : **juin 2013**